



## Rapport de l'UE: la République de Moldavie progresse dans la mise en œuvre des réformes, mais cela reste nettement insuffisant

Bruxelles, le 5 avril 2018

**La République de Moldavie a progressé dans la mise en œuvre de certaines réformes, mais d'autres mesures sont encore nécessaires pour permettre à ses citoyens de récolter tous les bénéfices de l'accord d'association.**

La République de Moldavie a réussi à stabiliser sa situation économique et, grâce au soutien constant, mais conditionnel, de l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux, a progressé dans la mise en œuvre de certaines réformes, notamment en ce qui concerne le renforcement de la zone de libre-échange approfondi et complet. Les efforts doivent toutefois se poursuivre, notamment pour combattre la corruption à haut niveau, recouvrer les fonds détournés, pour un montant d'un milliard d'euros, dans le cadre de la fraude bancaire et traduire en justice les responsables de la fraude. Une réforme approfondie du système judiciaire doit également être menée. Les détails sont abordés dans un rapport conjoint, publié aujourd'hui par le Service européen pour l'action extérieure et la Commission européenne.

Mme Federica **Mogherini**, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, s'est exprimée en ces termes: *«Notre action à mener avec la République de Moldavie est globale. Nous devons œuvrer à améliorer nos relations économiques, à accroître les échanges et donc créer de l'emploi, ainsi qu'à renforcer la démocratie, les droits de l'homme et le soutien à la société civile et à son rôle important consistant à obliger le gouvernement et les dirigeants politiques à rendre des comptes. Des progrès ont été accomplis récemment sur certaines réformes, par exemple dans les domaines de l'économie et de la finance, et des progrès supplémentaires sont nécessaires dans d'autres domaines, notamment la lutte contre la corruption et la réforme du système judiciaire. Notre soutien à la population de Moldavie est clair et nous attendons des autorités qu'elles fassent des progrès satisfaisants en matière de réforme, qui apporteront des bénéfices concrets aux citoyens moldaves.»*

*«L'Union européenne est le principal partenaire commercial de la Moldavie et au cours de l'année écoulée, nos échanges mutuels ont continué d'augmenter»,* a ajouté M. Johannes **Hahn**, commissaire pour la politique européenne de voisinage et les négociations d'élargissement. *«Depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association, y compris de la zone de libre-échange approfondi et complet, la part de l'UE dans les exportations de la Moldavie a augmenté et représente désormais plus de la moitié du total du commerce de la Moldavie. L'UE a contribué à créer plus de 1 500 emplois grâce à son soutien aux petites entreprises. Ce n'est là qu'un des nombreux exemples de l'importance de l'UE pour la République de Moldavie et des bienfaits de notre partenariat pour la population moldave. Pour récolter tous les fruits de notre accord d'association, la Moldavie doit, sans délai, continuer de mettre en œuvre d'autres réformes.»*

Le rapport conjoint publié aujourd'hui, conformément à la nouvelle approche des rapports par pays dans le cadre de la politique européenne de voisinage révisée, présente la mise en œuvre des engagements pris par la République de Moldavie dans le cadre de l'accord d'association UE-Moldavie depuis la dernière réunion du [Conseil d'association UE-Moldavie le 31 mars 2017](#), en particulier ceux inclus dans le programme d'association révisé d'août 2017. Il met en évidence le dialogue politique étroit entre les deux partenaires à tous les niveaux, énumère les exemples de nouvelles lois adoptées au cours de la période concernée et décrit les principaux défis que doit relever rapidement le gouvernement moldave.

La République de Moldavie a également poursuivi la réforme de son secteur bancaire, soutenue par l'UE et des partenaires internationaux tels que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Par conséquent, en ce qui concerne ces réformes en particulier, l'accord du FMI est sur les rails. La croissance économique enregistrée en 2016-2017 a eu une incidence positive sur le commerce. La Moldavie a accompli des progrès dans l'alignement de sa législation commerciale sur les réglementations et normes de l'UE, mais ici aussi, c'est encore loin d'être suffisant.

En ce qui concerne la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance, le rapport rappelle que le changement de système électoral en juillet 2017 est allé à l'encontre de la recommandation de

la Commission de Venise du Conseil de l'Europe et du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE. Le rapport souligne la nécessité de garantir le caractère inclusif du processus électoral dans la perspective des élections législatives qui se tiendront en automne. Le rapport souligne également que la corruption, et notamment la corruption à haut niveau, reste répandue et que l'indépendance de la justice, l'application des lois et les autorités nationales de lutte contre la corruption doivent être fortement renforcées.

Le rapport met en évidence un certain nombre de réalisations, dont plusieurs exemples de projets achevés en 2016-2017 grâce à l'aide de l'UE et qui ont directement amélioré la vie quotidienne des citoyens. De nouveaux incubateurs d'entreprises ont été établis, par exemple à Calarasi, pour favoriser le développement économique et la création d'emplois, et l'UE a accordé des subventions aux migrants qui retournent en Moldavie à des fins professionnelles. L'importance des mesures de renforcement de la confiance et les avantages concrets qu'elles apportent à la Transnistrie et à la Gagaouzie, comme l'aide à l'établissement d'entreprises et à la création d'emplois, est également soulignée dans le rapport.

Le rapport a été publié dans la perspective du Conseil d'association UE-Moldavie qui se tiendra le 3 mai 2018 à Bruxelles.

### **Contexte**

La [politique européenne de voisinage](#) (PEV) et son réexamen de novembre 2015 donnent à l'UE et à ses voisins un cadre politique clair pour les années à venir, avec un objectif global de stabilisation. Les principes de la [politique révisée](#) sont les suivants: différenciation plus importante entre les partenaires, accent renforcé sur les objectifs convenus avec les partenaires, flexibilité accrue pour améliorer la capacité de l'UE à réagir aux situations de crise et appropriation plus forte par les États membres et les pays partenaires.

### **Pour en savoir plus**

[Rapport conjoint](#)

[Fiche d'information sur les relations UE-Moldavie](#)

[Conclusions du Conseil sur la République de Moldavie du 26 février 2018](#)

[Site web de la délégation de l'UE en République de Moldavie](#)

[Communiqué de presse: Sommet du Partenariat oriental 2017: plus forts ensemble](#)

IP/18/2781

Personnes de contact pour la presse:

[Adam KAZNOWSKI](#) (+ 32 2 298 93 59)

[Maja KOCIJANCIC](#) (+32 2 298 65 70)

[Alceo SMERILLI](#) (+ 32 2 296 48 87)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)